



## Une question sur le Fonds de Garantie Automobile.

Par **verototo**, le **24/03/2018** à **18:45**

Bonjour,

J'aurais voulu savoir si le Fonds de Garantie peut s'attaquer à moi vu que je suis mariée.

Je vous explique : mon mari a eu un accident de voiture et malheureusement le gars qui était sur la moto est décédé.

Voilà ma question : je vais bientôt hériter d'un petit quelque chose, le Fonds de Garantie a-t'il le droit de me le prendre en sachant que je suis mariée avec cette personne ? Merci, j'attends votre réponse, pas de jugement, svp, je suis déjà pas bien depuis cette histoire.

Par **morobar**, le **24/03/2018** à **19:11**

Bjr,

Faut-il déduire de vos inquiétudes que votre mari à:

\* circulé sans assurance ou sans permis ou les deux

\* a provoqué un accident mortel avec un motard

Si tel est le cas effectivement le fond de garantie va tenter de récupérer son dû.